

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de Septembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	Pouvoir à BOURNEL Paul
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 07 – représenté : 1		08/14
CC Pays Fontenay Vendée		
DEBORDE Bruno	AUCHAY SUR VENDEE	Suppléant
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
PAGEAUD Romain	VELLUIRE SUR VENDEE	Suppléant
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 10 – représentés : 1		11/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés 0		03/10
Total présents :		33
Total représentés :		2
Total présents et représentés :		35/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : SECURISATION DES RESERVES – ETUDES DES OUVRAGES – DELIB N°70/2025

En juin dernier, le Comité Syndical a délibéré favorablement pour consulter des bureaux d'études spécialisés (limite de 60 000 € HT) pour analyser les 20 ouvrages et permettre au SmVSA de mieux cerner et identifier les outils pour la protection des réserves.

Pour rappel, dans le cadre de la Concession de Service Public (CSP) de la Vendée, les irrigants ont choisi de consacrer 2cts/m³ pour la sécurisation des réserves. Les choix ne sont pour l'instant pas tranchés sur la CSP des Autizes.

La consultation lancée en juillet n'a reçu qu'une seule offre, provenant du cabinet ARTELIA. Afin de maîtriser les coûts, le marché est sur une formule à détail estimatif ce qui permet au SmVSA d'ajuster la commande selon le budget définit.

L'étude pour un ouvrage étant chiffré à 6 150 € HT / ouvrage, une rencontre avec les associations des irrigants devra permettre de retenir plusieurs ouvrages de formes et d'emprises différentes.

Cette étude nécessitera environ 6 mois avant de définir les meilleurs scenarios pour chaque ouvrage

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Décide de retenir sur proposition de la CAO, le cabinet ARTELIA pour l'étude de sécurisation des réserves de substitution ;
- Autorise le Président à notifier le marché dans la limite de 60 000 € HT par CSP et dans le respect du Code des Marchés Publics.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER